

Génelard et son Champ de Foire

De par sa position géographique au croisement de plusieurs axes de circulation, et à faible distance d'une dizaine d'agglomérations, Génelard a toujours eu une importante activité commerciale. En effet, notre cité se trouve sur l'axe Bourbince/Dheune ayant servi de pénétrante aux civilisations antiques et aux envahisseurs plus récents et sur une branche de la fameuse « Via appia » très utilisée par les Romains pour atteindre Augustodunum.

Il est donc très logique que d'importantes Foires ou manifestations commerciales se soient déroulées dans notre commune. Pendant longtemps des places importantes se trouvaient aux différentes entrées de la cité comme cela s'est pratiqué dans de nombreux villages, mais Génelard a la chance d'avoir eu quatre Seigneurs très influents, dont la famille d'Amazé au milieu du XVII^{ème} siècle très proche de Louis XIV, ayant obtenu le privilège Royal par lettres patentes du Roi Soleil « De tenir quatre foires l'an ». Un décret de la 3^{ème} République datant de 1881 a d'ailleurs confirmé ce droit de foire.

Certaines de ces foires ont perduré jusqu'à la fin du siècle précédent. Elles se déroulaient sur cette esplanade appelée pour l'occasion « CHAMP de FOIRE ». La plus connue, celle dite du 13 mars arrivait à réunir près de 5000 chalands et autant de bestiaux. Quelques photos de ce panneau vous le prouvent.

Ces foires étaient assez spécialisées comme par exemple la foire « aux cochons » ou celle dite « des écorces » pendant laquelle s'échangeaient les fournitures d'écorces de plusieurs essences permettant aux tanneries locales, dont une importante à Génelard de s'approvisionner en tanins de toutes sortes.

Après l'arrivée du chemin de fer, en 1865 à Génélard les bestiaux étaient chargés directement à partir d'un quai d'embarquement très proche et étudié spécialement pour cela. La gare de la localité est en contrebas du champ de foire

et sa proximité a largement contribué au développement des foires.



Enfin dernière anecdote, on accède à ce champ de foire par la rue des écoles, ce qui est bien normal puisque celles-ci sont implantées en bordure de cette esplanade et par la rue de la Tour alors qu'il n'y a aucune tour dans le voisinage. Il faut savoir qu'une tour importante existait au bout de la rue de la tour et a été démolie à l'arrivée du chemin de fer. La famille Maynaud, un autre Seigneur de Génélard qui est largement cité sur d'autres panneaux possédait cette tour dite « Tour de la Geneste » et comme elle ajoutait à chaque nouvelle naissance le nom d'un de ses lieux-dits avait donc tout naturellement une de ses branches dénommée Maynaud de la Tour.

Le commerce Génélardais profitait largement des ses foires et on peut le vérifier sur l'annuaire officiel de Saône et Loire de 1904 dans lequel figurent 145 commerces de notre cité. Ceci montre que les foires ont fortement participé au développement de la cité.